

**Nombre de délégués :**

En exercice	114
Présents	71
Procurations	4
Votants	75

DELIBERATION N°5-030225**Objet : Budget SPIC « Périgord noir environnement » - Tarifs 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le trois février, le **comité syndical du SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES du Périgord Noir** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à "La Borne 120", commune de Marcillac-St-Quentin sous la présidence de M. Jérôme PEYRAT, Président.

Date de convocation du Comité syndical : le 24 janvier 2025

Etaient présents :**POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FENELON :**

ARCHIGNAC	Joël PARKITNY	
BORREZE	Dominique HERMENAULT	
CALVIAC EN PERIGORD	Sylvie MENARDY	Jean-Louis CHUPIN
CARLUX	Jean-Claude DELHORBE	Marie-Laure FERBER
CARSAC-AILLAC	Andrée CAMBIER	
JAYAC	Guy ESTRUC	Marie-Noëlle LE ROY
PAULIN	Alain PERIQUOI	
PECHS-DE-L'ESPERANCE	Guy PRIESTER	
PRATS DE CARLUX	Héloïse MARADENE	
SALIGNAC-EYVIGUES	Jacques FERBER	Sylvain GAUTHIER
SIMEYROLS	Jean-Pierre PLANCHE	
ST CREPIN ET CARLUCET	Gérard TEILLAC	
ST GENIES		
ST JULIEN DE LAMPON	Jean-Pierre HAMEL	Chantal LAVILLE
STE MONDANE	Éric BOURDET	Gilles ARPAILLANGE
VEYRIGNAC	Hélène DENIS	

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DOMME-VILLEFRANCHE DU PERIGORD :

BOUZIC	Odile LESCURE	
CASTELNAUD LA CHAP.	Jean-Philippe FARFAL	
CENAC ET ST JULIEN	Philippe BOISSON	
DAGLAN	Maurice LAPOUGE	
DOMME	Patrick ARMAGNAT	
FLORIMONT GAUMIER	Mathias LUCAS	Nicole MAROUSSIE
GROLEJAC	Sylvain MARTEGOUTTE	Jocelyne TIREL-LALAUE
NABIRAT		
ST AUBIN DE NABIRAT	Véronique BENITTA	
ST CYBRANET		
ST LAURENT LA VALLEE		
ST MARTIAL DE NABIRAT	Hervé MENARDIE	François DEFONTAINE
ST POMPON		
VEYRINES DE DOMME	Jean-Pascal FARINA	Pascal MISSIAEN

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE LA DORDOGNE FORET BESSEDE :

ALLAS LES MINES	Sylvain BRULEY	Yves GAROUTY
CASTELS ET BEZENAC	Hervé CARVES	Alain FREREBEAU
MEYRALS	Éric HAUTESERRE	Jacqueline JOUANEL

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HOMME :

AUBAS	Jean-Marie DESCAMP	Elisa COUSIN
COLY-ST AMAND	Jean-Louis BREUIL	
FANLAC		
LA CHAPELLE AUBAREIL	Catherine BERTHELOT	
LES FARGES	Philippe LAVIEVILLE	
MONTIGNAC	Michel BOSREDON	
PEYZAC LE MOUSTIER	Hervé DUVAUCHELLE	
SERGEAC	Pierrette BLEMONT	
ST LEON SUR VEZERE	David LESPINASSE	Serge SEPART
THONAC	Cyril CERF	Patrick LE MELLEDO
VALOJOULX	Jean-Pierre MEGE	Odile ROUX

AR Prefecture

024-252402284-20250203-5_030225-DE
Reçu le 06/02/2025

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT-PERIGORD NOIR :

BEYNAC et CAZENAC	Serge PARRE	François VAUCEL
LA ROQUE GAGEAC	Jérôme PEYRAT	Jacques TUNEU
MARCILLAC ST QUENTIN	Christine LASCOMBE	
MARQUAY		
PROISSANS	Patrick CROUZILLE	
SARLAT LA CANEDA	Marie-Pierre VALETTE	Marlies CABANEL
ST ANDRE-ALLAS	Jean-Jacques ALBIE	
ST VINCENT DE COSSE	Nathalie BALLERAND	
ST VINCENT LE PALUEL	Eric ALARD	Christine DANGREMONT
STE NATHALENE		
TAMNIES		
VEZAC	Sylvie DELBARY	Christian ROBLES
VITRAC	Daniel CHAZARAIN	Eric GAUTHIER

Excusés :

M. Marc PONS (*Tamniès*).

Procurations :

M. Gérard VIELLE (*Pechs-de-l'Espérance*) donne procuration à M. Guy PRIESTER (*Pechs-de-l'Espérance*) ;
M. Vincent JARDEL (*Sergeac*) donne procuration à Mme Pierrette BLEMONT (*Sergeac*) ;
M. Pierre CHEVALIER (*Borrèze*) donne procuration à M. Dominique HERMENAULT (*Borrèze*) ;
M. Lilian GILET (*Saint-Laurent-la-Vallée*) donne procuration à Hervé MENARDIE (*Saint-Martial-de-Nabirat*).

Mme Marlies CABANEL (*Sarlat-La Canéda*) a été élue secrétaire de séance.

.....

Le Président informe le comité syndical qu'il est nécessaire de définir les tarifs applicables par le budget du SPIC « Périgord noir environnement » du SICTOM du Périgord noir pour l'exercice 2025. Le Président propose au comité syndical de modifier le tarif de certaines prestations.

Vu l'avis du bureau syndical en date du 03 février 2025,
Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
-DECIDE d'appliquer les tarifs suivants au titre des prestations réalisées par le SPIC « Périgord noir Environnement » pour l'exercice 2025 :

AR Prefecture

024-252402284-20250203-5_030225-DE
Reçu le 06/02/2025

PRESTATIONS	Unité	Tarif HT
Location benne de 15 à 30 m3	mois	50 à 78 €
Location benne de 15 à 30 m3	journée	7,50 €
Installation, échange, retrait des bennes	rotation	50 à 200 €* *en fonction de l'éloignement du client et du cahier des charges *50% de remise sur la 2nde benne en cas de transport de bennes en duo
Chargement grappin	forfait / chargement	60,00 €
Prestation avec la chargeuse	heure (avec chauffeur)	70,00 €
Collecte du verre auprès des professionnels		
→ Service à la carte: intervention individuelle à la demande d'un commerçant		
1ère intervention	forfait	132,00 €
A partir de la seconde intervention	forfait / intervention	88,00 €
→ Participation forfaitaire: enlèvement régulier des caissettes de bouteilles vides (deux fois / semaine en juillet et août, 1 fois / semaine le reste de l'année)		
Assujettis à la redevance de 2ème catégorie	annuel	275,00 €
Assujettis à la redevance de 1ère catégorie	annuel	418,00 €
Contribution hors redevance forfaitaire	annuel	440,00 €

UTILISATION DU MATERIEL DU BUDGET SPIC POUR LE BUDGET GENERAL DU SICTOM

Matériel	Unité	Tarif HT
Camion seul (sans chauffeur)	le km	1,70 €
Camion attelé d'une remorque (sans chauffeur)	le km	2,30 €

UTILISATION DU TRACTEUR ROUTIER

Matériel	Unité	Tarif HT
tracteur routier avec chauffeur	le km	2,00 €
tracteur routier sans chauffeur	le km	1,50 €
tracteur routier et remorque avec chauffeur	le km	2,65 €
tracteur routier et remorque sans chauffeur	le km	2,20 €

TRAITEMENT DES MATIERES

Matière	Unité	Tarif HT
Cartons		gratuit
Métaux ferreux et non ferreux		gratuit
Films plastiques rétractables et étirables		gratuit
Bois traité et non traité	la tonne	60,00 €
Déchets végétaux	la tonne	45,00 €
Déchets inertes (gravats)	la tonne	15,00 €
Polystyrène	le m3	10,50 €
Déchets divers non valorisables (TGAP incluse)	la tonne	195,00 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par les services de l'Etat.

ACHATS ET VENTES DE MATIERES VALORISABLES

Matière	Unité	Tarif HT
Cartons, films plastiques, métaux ferreux et non ferreux	suivant cours mensuel*	

*Prix indexés sur les indices de référence des revues "Usine nouvelle" ou "Recyclage récupération"

VENTES

Désignation	Unité	Tarif HT
Compost	la tonne	13,00 €

PLATFORME DES BOUES DE STEP

TARIFS INITIAUX POUR LA FACTURATION DES GESTIONNAIRES DES STATIONS D'EPURATION:

STEP	Unité	Tarif HT
Station d'épuration de Sarlat	Tonne boue brute	90,00 €
Station d'épuration de Terrasson	Tonne boue brute	94,00 €
Station d'épuration du Lardin Saint Lazare	Tonne boue brute	94,00 €
Station d'épuration de Montignac Lascaux	Tonne boue brute	94,00 €

AUTRES STATIONS D'EPURATION:

Désignation	Unité	Tarif HT
Traitement boues STEP de siccité inférieure à 20%	Tonne boue brute	79,00 €
Traitement boues STEP de siccité égale ou supérieure à 20%	Tonne boue brute	77,00 €
Location de benne pour transport des boues STEP	par mois	299,80 €
	ou par jour	10,85 €
Transport des boues depuis une station d'épuration jusqu'à la plateforme de Marcillac (camion + chauffeur)		
Camion seul	le km	2,00 €
Camion attelé d'une remorque	le km	2,50 €

Les tarifs concernant les "autres stations d'épuration" sont réactualisés en fonction de l'évolution des indices intégrés aux formules de calcul de révisions de prix, inscrites dans les contrats de prestations de services passés avec les exploitants.

SARL CADIOT

Prestation	Unité	Tarif HT
Transport et traitement des boues	tonne boue brute	78,00 €
Traitement des boues seul	tonne boue brute	68,00 €

-**DIT** que ces tarifs sont présentés hors taxe (HT) et sont assujettis à la TVA,

-**CHARGE** le président de signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de l'application de ces tarifs.

Fait à Marcillac-Saint-Quentin, le 03 février 2025.

Marlies CABANEL
Secrétaire de séance




Jérôme PEYRAT
Président

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par les services de l'Etat.